

Département
d'EURE-ET-LOIR
Canton
de Saint Lubin des Joncherêts
Commune
SAINT REMY SUR AVRE

LE PROCES VERBAL INTEGRAL DES DEBATS
POURRA ETRE CONSULTE SUR DEMANDE
EN MAIRIE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

du Conseil Municipal en date du 31 Janvier 2019 - 20h 30

de la COMMUNE DE ST REMY SUR AVRE

*_*_*_*_*_*_*_*

date de la convocation :

22 Janvier 2019

nombre de membres

en exercice : 27

présents : 18

*_*_*_*_*_*_*_*

L'an deux mille dix-neuf, le trente et un janvier, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick RIEHL, Maire.

Etaient présents : M. MMES - DANIEL - VIOLON - RODES - GUILLEMAIN - BRUNET
AZIRI - RYSER - AZEMARD - DELMOTTE - ALLAIN - KUNTZ - BERTOLOTTI -
CADIC - RICHARD - GOSSE - BAZIRE - TARRIEU -

Absente : M - Mme QUATREHOMME - MOREAU - DUFOURMENTELLE -
PERCHERON - GRABOT - GALANDON - GACEUR - PIGALLE - COGAN -

Pouvoirs : Mme QUATREHOMME à Mme GUILLEMAIN - Mme MOREAU à M.
DELMOTTE - Mme DUFOURMENTELLE à Mme VIOLON - M. GACEUR à M. BAZIRE
M. PIGALLE à M. DANIEL

formant la totalité des membres en exercice.

Madame CADIC a été élue secrétaire.

pour examiner l'ordre du jour :

- Monsieur le Maire propose de porter à l'ordre du jour, le dossier suivant :
=> Agglomération du Pays de Dreux – Groupement de commande pour l'approvisionnement de ramettes de papier.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 Décembre 2018 :

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, approuve le procès-verbal de la séance du 13 Décembre 2018.

1/ - Débat d'Orientations Budgétaires :

Conformément à la loi du 6 février 1992, le Conseil Municipal s'est réuni pour débattre des orientations et tendances budgétaires 2019

2 / - ACM - Organisation 2019 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'organisation d'un Accueil Collectif de Mineurs durant les différentes périodes de vacances scolaires de l'année 2019.

3/ - ACM - vacances de Printemps 2019 : Encadrement :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le nombre d'animateurs chargés de l'encadrement de l'ACM pour les vacances de Printemps 2019.

- 3 postes d'adjoint d'animation
- 3 postes d'adjoint d'animation principal de 2ème classe

4/ - Modification du règlement intérieur du service enfance / jeunesse :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la modification du règlement intérieur du service enfance/jeunesse, notamment l'article 9-2 participations familiales, règlement par chèques emploi service universel (C.E.S.U).

5/ - Adhésion au service du Délégué à la Protection des Données au GIP RECIA :

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, décide l'adhésion au GIP RECIA dans le cadre du Règlement Général européen sur la Protection des Données.

6/ - ENEDIS - Redevance pour occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux sur les ouvrages de distribution d'électricité et de gaz :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, instaure la redevance pour occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux provisoires sur les ouvrages de distribution d'électricité et de gaz.

7/ - Groupement de commande pour l'achat de ramettes de papier :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'accord-cadre signé avec Dactyl Buro Office pour une durée de 12 mois, dans le cadre du groupement de commande pour l'approvisionnement de ramettes de papier, dont le coordonnateur du marché est l'Agglomération du Pays de Dreux.

*** INFORMATIONS :**

- Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un avenant au contrat de location du logement sis 15 Avenue du Pré de l'Eglise a été signé, modifiant la désignation des parties comme suit : locataire Madame Muriel FOUGERAY.

- Présentation du plan de masse du projet de construction Avenue des Champs de Bray :
Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une négociation est en cours, en partenariat avec la société immobilière Nexity et le bailleur social Habitat Eurélien, pour un projet de construction de 18 à 24 maisons individuelles (T3 et T4) près du centre de secours, avenue des Champs de Bray.

- Agglomération du Pays de Dreux - site de la Radio :
Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'Agglomération du Pays de Dreux envisage le rachat de la société d'économie mixte (site de la Radio)

- Le débat national :
Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre du débat national, un cahier de doléances est ouvert à l'accueil de la mairie. Des réunions publiques pourront être organisées en fonction des souhaits et demandes reçus en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 50mn.

**Pour extrait :
En Mairie, le 1^{er} Février 2019**

Le Maire,



Patrick RIEHL